

Procès-verbal Conseil d'établissement École Chabot et de l'Oasis

**Réunion du 30 janvier 2019, 19 h
École Oasis**

Étaient présents :

Mesdames	Élisa Coté, parent Claudine Trudel, parent Karen Rivard, parent Sara Germain, service de garde Pascale Bourdeau, secrétaire Lucie Lizotte, parent Nancy Ferland, enseignante Josée Boily, enseignante Chantal Talbot, psychoéducatrice Valérie Bussières, parent Vicky Vaudreuil, parent
Messieurs	Karine Gagné, service de garde Éric Desaulniers, parent Louis-Philippe Côté, directeur adjoint Bastien Gauthier, directeur

Était absent :
Danielle Breton, enseignante
Guylaine Lebrun, enseignante

	<p>1. Ouverture de la séance</p> <p>Madame Lizotte souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée et remet la parole au président.</p>
	<p>2. Vérification du quorum</p> <p>Le quorum est respecté.</p>
CÉ-18/19-24	<p>3. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>L'ordre du jour est proposé par madame Talbot.</p> <p style="text-align: right;">Proposition adoptée à l'unanimité</p>
CÉ-18/19-25	<p>4. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2018</p> <p>Il y a une modification apportée au document aux points 10 et 14.</p> <p>10. Il est décidé qu'un seul contenu sera vu pour cette année en éducation à la sexualité.</p> <p>14. Correction de la coquille « Simmons » pour « Simons »</p> <p>Il est proposé par madame Trudel d'adopter le procès-verbal du 11 décembre 2018 avec la modification mentionnée.</p> <p style="text-align: right;">Proposition adoptée à l'unanimité</p>

	<p>5. Suivi au procès-verbal de la séance du 11 décembre 2018</p> <p>16.1 Caisse scolaire (Desjardins) <i>La direction mentionne que le projet est en place et que le tout se déroule bien.</i></p>
	<p>6. Parole au public</p> <p>Il n'y a pas de public.</p>
CÉ-18/19-26	<p>7. Sorties éducatives et activités (art. 87)</p> <p>La direction présente une sortie à l'Université Laval le 1^{er} avril 2019 ainsi que les modalités de la campagne de financement pour le voyage en 6^e année des élèves de l'Oasis (voir le document en annexe).</p> <p>La direction présente l'activité « Porte ton pyjama » à l'Oasis au profil d'Opération Enfant-Soleil. Les élèves pendant une journée sont en pyjama à l'école. Ils doivent donner au minimum 2\$ pour participer. L'activité a été faite à Chabot l'an dernier et sera reconduite.</p> <p>Il est proposé par madame Lizotte d'approuver la sortie, la mise en place de la campagne de financement à l'Oasis ainsi que l'activité « Porte ton pyjama ».</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
CÉ-18/19-27	<p>8. Contenus en sexualité</p> <p>La direction présente les tableaux identifiant les contenus et les moments où ils seront présentés dans les 2 écoles (voir les documents en annexe). Les documents seront transmis aux parents. S'il y a des demandes de dérogation, la direction fera le suivi avec les parents concernés.</p> <p>Il est proposé par Madame Vaudreuil d'approuver les contenus en sexualité présentés.</p> <p style="text-align: right;">Proposition approuvée à l'unanimité</p>
	<p>9. Projet éducatif - Sondages</p> <p>La direction présente certains éléments du sondage. Elle précise que les résultats serviront plus spécifiquement à déterminer des objectifs touchant plus le côté qualitatif. Les objectifs quantitatifs émaneront des statistiques entourant la réussite des élèves.</p> <p>Normalement nous devrions avoir 3 ou 4 objectifs quantitatifs et 2 ou 3 objectifs qualitatifs. La direction rappelle qu'il y a un objectif quantitatif obligatoire au primaire relativement au 60 minutes d'activité physique par jour.</p>
CÉ-18/19-28	<p>10. Grille-matières 2019-2020</p> <p>La direction adjointe présente la grille de Chabot qui est identique à celle de cette année (doc. en annexe). La direction présente la grille de l'Oasis qui est identique à celle de cette année à l'exception de l'apparition probable d'une classe de 5^e/6^e année qui pose problème pour le programme d'anglais intensif (doc. en annexe). La direction souligne que la présence d'une classe de 4/5 ou de 5/6 sera récurrente dans les prochaines années. Il faut donc trouver un modèle qui sera viable pour quelques années.</p>

	<p>Elle précise que présentement les élèves de 5^e année de la classe de 4/5 ont tous été sélectionnés parce qu'ils présentaient des difficultés académiques, principalement en mathématique et en français, et que les parents ont donné leur accord. Cependant les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous en termes de réussite globale et en anglais.</p> <p>Les élèves de 5^e année auraient exactement le même cheminement que les élèves de 6^e année et donc aucun ajout d'anglais. Mesdames Provençal (enseignante d'anglais au régulier) et Proulx (enseignante du programme d'anglais intensif 5^e année) présentent des arguments justifiant cette position :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impossible d'avoir un enseignant d'anglais pour 1/2 année et un titulaire pour l'autre moitié. - Avec 3 groupes, il faudrait faire une répartition de 1/3 à chaque groupe ce qui entraîne une baisse de 120h d'anglais. - Bénéfique pour des élèves ayant des difficultés. - La demi-année en anglais n'est pas synonyme d'apprentissage significatif de cette langue pour certains élèves. - Les élèves de 5^e année qui se retrouvent dans la classe de 4/5 - Ajustement de l'enseignement par rapport aux 2 niveaux d'anglais présents. - Stabilité du personnel. - La charge de travail n'est pas plus lourde (devoirs et leçons). - Les élèves de 5^e année de la 5^e et 6^e année seront évalués selon les critères du régulier même en 6^e année (pas de critères plus élevés en anglais l'année suivante). <p>La direction mentionne qu'une lettre explicative serait envoyée aux parents avec 3 choix de classement possible (exemples : désire anglais intensif, ne désire pas d'anglais intensif, pas de préférence). Les groupes seraient composés en fonction des réponses obtenues.</p> <p>Certaines préoccupations sont soulevées concernant la classe multiniveau de 5/6 : sentiment d'exclusion des élèves de 5^e année de cette classe, choix des élèves s'il n'y a pas suffisamment de gens qui ne désirent pas l'anglais, obligation pour certains élèves de 6^e année d'être dans cette classe, offre de service pour l'anglais diminuée.</p> <p>La direction mentionne qu'elle devra probablement trancher dans certains cas afin d'avoir une organisation scolaire répondant à la majorité.</p> <p>Il est proposé par Madame Bussièrès d'approuver, tel que présenté, la grille-matières des deux écoles pour l'année scolaire 2019-2020. Cependant, la classe de 5^e/6^e année à l'Oasis aura la même répartition de périodes que la 6^e année (aucun ajout de périodes supplémentaires en anglais).</p> <p style="text-align: center;">Proposition approuvée à majorité à la suite d'un vote (10 pour, 2 contre)</p>
	<p>11. Consultation politique du transport</p> <p>Le document de consultation est utilisé pour compléter l'exercice (les commentaires et les questionnements seront répertoriés dans le document qui sera acheminé à la direction générale).</p> <p>Le conseil se montre en accord sur la très grande majorité des sujets.</p>
	<p>12. Information du président</p> <p>Aucune information de la présidence.</p>

	<p>13. Information du représentant du comité de parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation « Allo-Prof » et proposition d’avoir une formation à l’école (gratuit). • En février 2019 il y aura une présentation d’un projet de loi sur les frais de « concentrations » et « programmes particuliers ». • Journées EHDA 25 et 26 février – formation sur l’anxiété à la Polyvalent de Charlesbourg.
	<p>14. Information de la direction</p> <ul style="list-style-type: none"> • L’info-parents paraîtra la semaine prochaine. • Financement de l’Harmonie : près de 300 billets ont été vendus pour la partie des Remparts de samedi.
	<p>15. Questions diverses</p> <p>15.1 Réponses données aux parents dans le cadre des demandes d’admission au programme PEI de Chabot pour le préscolaire et le primaire</p> <p>La direction adjointe mentionne que les résultats pour le préscolaire seront dévoilés aux parents dans la semaine du 4 février et pour le primaire à la fin du mois de février.</p>

Levée de l’assemblée proposée par madame Gagné à 21 h 23.

Éric Desaulniers, président

Pascale Bourdeau, secrétaire